

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)	Jury par défaut	Autres candidats	40	1673	911	358	38
		Bacheliers technologiques toutes séries	40	862	534	303	41

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	193	118	54	8	21,1 %
			Masculin	1480	793	304	30	78,9 %
			Total	1673	911	358	38	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	52	29	22	1	2,4 %
			Masculin	810	505	281	40	97,6 %
			Total	862	534	303	41	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	51	2	1	0	0 %
				Sans mention	586	150	28	4	10,5 %
				AB	553	368	96	19	50 %
				B	343	319	173	13	34,2 %
				TB	69	66	57	2	5,3 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	1604	907	357	38	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	4	0	0	0	
				AB	10	0	0	0	
				B	9	0	0	0	
				TB	7	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	0	0	
				Total	34	1	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	17	2	1	0	
				AB	6	0	0	0	
				B	6	1	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	31	3	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	41	0	0	0	0 %
				Sans mention	363	144	31	4	9,8 %
				AB	257	201	103	15	36,6 %
				B	172	162	142	21	51,2 %
				TB	28	26	26	1	2,4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	862	534	303	41	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1310	743	269	26	68,4 %
			En réorientation	267	149	79	8	21,1 %
			Non scolarisés	57	8	3	2	5,3 %
			Scolarité étrangère	17	6	5	2	5,3 %
			Autres	22	5	2	0	0 %
			Total	1673	911	358	38	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	732	488	273	34	82,9 %
			En réorientation	102	42	29	6	14,6 %
			Non scolarisés	20	1	1	1	2,4 %
			Scolarité étrangère	3	1	0	0	0 %
			Autres	5	2	0	0	0 %
			Total	862	534	303	41	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1170	721	276	23
			Autres doublettes	377	180	80	15
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	799	526	301	41
			Autres doublettes	31	1	1	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	75,6 %	80 %	77,5 %	60,5 %
		Autres doublettes	24,4 %	20 %	22,5 %	39,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie mécanique et productique (11059)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	96,3 %	99,8 %	99,7 %	100 %
		Autres doublettes	3,7 %	0,2 %	0,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en Mathématiques	Pour les bacheliers à partir de 2020 : écart entre les notes des trimestres de première et de terminale et la moyenne de la classe / Pour les bacheliers avant 2020 : écart entre 10 et la note obtenue au baccalauréat	Essentiel
	Résultats en physique-chimie et/ou technologie et/ou science de l'ingénieur et/ou NSI	Pour les bacheliers à partir de 2020 : écart entre les notes des trimestres de première et de terminale et la moyenne de la classe / Pour les bacheliers avant 2020 : écart entre 10 et la note obtenue au baccalauréat	Important
	Résultats en Communication / Français	Écart entre 10 et la note obtenue au baccalauréat	Très important
	Résultats en Anglais	Pour les bacheliers à partir de 2020 : écart entre les notes des trimestres de première et de terminale et la moyenne de la classe / Pour les bacheliers avant 2020 : écart entre 10 et la note obtenue au baccalauréat	Important
	Progression	Évolution des écarts par rapport à la classe pour les trimestres de première et de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des professeurs dans les bulletins de première et de terminale dans toutes les matières	Très important
Savoir-être	Implication	Appréciations des professeurs dans les bulletins de première et de terminale dans toutes les matières	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Autonomie	Appréciations des professeurs dans les bulletins de première et de terminale dans toutes les matières	Très important
	Comportement	Appréciations des professeurs dans les bulletins de première et de terminale dans toutes les matières	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation (Lettre de motivation PARCOURSUP) motivé, argumenté et cohérent + prise en compte de la présence à une de nos journées portes ouvertes	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pour les bacheliers de série générale, l'absence d'enseignements en mathématiques ne respecte pas les pré-requis de notre formation de BUT GMP: s'il n'y a aucune spécialité mathématique en première et terminale ni option mathématique complémentaire alors cela est éliminatoire.

Pour les bacheliers de série technologique (STI2D et STL), un niveau de contrôle continu en mathématique (de première et de terminale) inférieur à 10 devient critique pour le classement ; un niveau inférieur à 8 devient quasiment éliminatoire.
Pour les candidats de série technologique autre que STI2D et STL (STMG, ...), les enseignements de mathématiques sont insuffisants pour les prérequis de la formation : Cela est éliminatoire

Si un candidat n'a pas suivi les enseignements en mathématiques attendus pour notre formation de BUT GMP mais qu'il a suivi des cours/enseignements (de niveau STI2D ou de spécialité Mathématiques de série générale) pour compenser (il faut que cela soit communiqué dans le dossier de candidature) alors la candidature sera étudiée et potentiellement classée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le jury de recrutement du département GMP de l'IUT de Ville d'Avray réalise une étude de tous les dossiers selon la méthodologie suivante :

Dans un premier temps, à partir des données importées depuis PARCOURSUP, le jury calcule une « note académique » dans un logiciel tableur : Pour toutes les matières sélectionnées par le jury, on calcule l'écart entre la moyenne du candidat de terminale et la moyenne de sa classe pour tous les trimestres de première et les deux premiers de terminale ; sauf pour le français qui est calculé en faisant la moyenne des écarts entre la valeur 10 et les résultats du baccalauréat écrit et oral. Dans le cas d'un candidat en réorientation, pour toutes les matières sélectionnées par le jury, on calcule l'écart entre la note obtenue au baccalauréat et la valeur 10.

Les coefficients associés à chaque écart matière sont définis en fonction de la série de baccalauréat et des spécialités.

- Bac série S option science de l'ingénieur (bac obtenu en 2020 ou avant) : Français : 1 / LV1 : 2 / Sciences de l'ingénieur : 3 / Maths : 4 / Physique Chimie : 3
- Bac série S autres options (bac obtenu en 2020 ou avant) : Français : 2 / LV1 : 1 / Science et vie de la terre : 1 / Maths : 4 / Physique Chimie : 4
- Bac STI2D toute option (bac obtenu en 2020 ou avant) : Français : 3 / LV1 : 2 / Technologie LV1 : 0,5 / Maths : 4 / Technologie Transversale : 2 / Spé : 2 / Physique Chimie 1
- Bac général (bac obtenu en 2021 ou après) (total des coefficients possibles avec le choix des Spécialités : 17) : Français : 2 / LVA : première 0,5 - terminale 0,5 / Spé Physique : première 2 - terminale 4 / Spé SVT: première 0,5 - terminale 0,5 / Spé NSI: première 0,5 - terminale 0,5 / Spé Maths: première 2 - terminale 4 (Attention : en cas d'absence de Maths (Spé ou option) pour une année, cela est équivalent à une note de zéro) / Option Maths Complémentaires (en remplacement Spé Maths en terminale) : terminale 4 / Option Maths Expert : 0,5
- Bac STI2D (bac obtenu en 2021 ou après) : Français : 3 / LVA : première 0,5 - terminale 0,5 / Spé Maths : première 1,5 - terminale 3,5 / Spé Physique + Maths : première 1,5 - terminale 2,5 / Spé Ingénierie Développement durable : première 1 / Spé Innovation technologique : première 1 / Spé ITEC : terminale 4
- Autres série de baccalauréat : pas de calcul de note académique, seule la note d'analyse de dossier sera prise en compte

Le total obtenu est divisé par la somme des coefficients puis multiplié par 100/3 : on considère qu'une note de 100 correspond à un candidat qui a 3 points de plus que sa moyenne de classe.

Dans un second temps, les dossiers sont étudiés afin de générer une « note d'analyse de dossier ». L'analyse du dossier de candidature porte sur les critères suivants :

- Niveau et avis sur la potentielle réussite dans notre formations (prise en compte des lacunes, problèmes de compréhension, deméthodologie, ...)
- Travail fourni dans les formations antérieures (rigueur, régularité, travail en classe, travail à la maison, ...)
- Comportement dans les formations antérieures (problème d'attention, bavardage, absences, retards, ...)
- Motivation pour intégrer notre formation et intérêt pour le domaine

La note d'analyse de dossier varie en général entre +100 et -100 mais il est possible d'avoir des valeurs exceptionnelles qui peuvent largement dépasser ces limites.

Enfin, ces deux notes (note académique et note d'analyse de dossier) sont additionnées afin de pouvoir classer les candidats. En dessous d'un seuil, les candidats ne sont pas classés.

Remarque : La note académique seule ne sert pas à faire un pré-classement ni à faire une première analyse. Même une candidature avec une note académique très basse aura son dossier analysé afin de générer la note d'analyse dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le jury de recrutement attend dans la lettre de motivation :

- * Pourquoi avoir choisi le BUT GMP et si possible quel est l'objectif professionnel post BUT
- * Pourquoi avoir choisi Ville d'Avray
- * La présence aux salons et/ou aux JPO
- * Toutes informations permettant de mieux appréhender les bulletins (notes et appréciations) et la situation personnelle du candidat.
- * Avoir une lettre de motivation personnelle et non générée par IA générative

Conseil aux candidats atypiques ou avec bulletins incomplets : Vous devez fournir des documents justificatifs ou explicatifs via PARCOURSUP

Le jury de recrutement ne fera pas d'entretien sauf dans le cadre de candidatures atypiques (bacheliers autre que les séries STI2D ou bac général avec spécialités maths/physique/SI) et/ou avec un parcours après le bac atypique (au-delà d'une année dans le supérieur). L'objectif de ces entretiens est de bien comprendre les raisons de la candidatures en BUT GMP et éventuellement de juger du niveau scientifique du candidat.

Signature :

Michel BATOUFFLET,

Directeur de l'établissement I.U.T de Ville d'Avray